

cessé de rêver aux moyens de reconquérir le trône de son fils. Après de longues et épineuses négociations, cette princesse avait obtenu de Charles X, au mois de mars 1831, une déclaration qui lui conférait le titre de régente du royaume pendant la minorité du duc de Bordeaux. Partie le 17 juin d'Holyrood, première résidence que s'était assignée l'infortune de Charles X, elle se rendit par Mayence, le Tyrol et Milan à Gènes, où le roi de Sardaigne lui offrit la plus libérale hospitalité, et de là à Massa, dans les états du duc de Modène, où se réunirent autour d'elle les principaux chefs du complot légitimiste. Les dispositions des puissances étrangères furent interrogées. Beaucoup de bienveillance, quelques vagues promesses de secours éventuels, des vœux secrets, des sympathies plus ou moins décidées, voilà quel fut le résultat de ces investigations. La duchesse de Berri n'avait donc rien à attendre que de son courage, de la sainteté des droits qu'elle aspirait à faire triompher, du dévouement de ses amis. Elle se flattait d'ailleurs que la situation précaire et périlleuse de la France absoudrait son entreprise aux yeux de ceux mêmes qui n'en reconnaîtraient pas la légitimité.

Le 24 avril 1832, Marie-Caroline se rendit à bord du *Carlo-Alberto*, où l'attendait le petit nombre de fidèles qui devaient partager les hasards de son expédition. Six jours après, quelques-uns d'eux essayaient sans succès un mouvement sur Marseille ; tout échouait devant les dispositions de l'autorité. La duchesse résolut sur le champ de se rendre en Vendée, et traversa résolument la France, affrontant mille obstacles, mille périls, mille disgrâces ; rien ne put abattre son courage maternel. Mais l'enthousiasme des Vendéens était loin d'être universel. Le mauvais succès des derniers complots avait glacé les dispositions des royalistes parisiens. M. Berryer accourut pour conjurer la princesse de quitter la Vendée. Mais la belliqueuse mère du duc de Bordeaux avait